

# Flash

**Avril 2022**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* d'avril :

1. Rendez-vous du Courtage de Lyon
2. Repères utiles sur les rendements de l'épargne
3. Déclaration de revenus
4. Vous naviguez sur Internet avec Internet Explorer... le navigateur disparaîtra de Windows 10 le 15 juin 2022
5. Remboursement Sécu des soins effectués à l'étranger : un nouveau service en ligne via le compte Ameli facilite les démarches (Source Prévislima.fr)
6. **Dossier « Retraites »** : L'AGIRC-ARRCO est revenu à l'équilibre technique en 2021 et investit dans le conseil de proximité ET Retraite : vers une revalorisation exceptionnelle des pensions en juillet 2022 ? (Source Prévislima.fr)
7. Optimum Gestion Financière : Les marchés en recherche de direction

## Rendez-vous du Courtage de Lyon

Pour la première fois nous serons présents à la deuxième édition des Rendez Vous du Courtage de Lyon qui aura lieu le mardi 21 juin 2022 au Centre des Congrès de Lyon (50 quai Charles de Gaulle).

Nous serons ravis de vous y accueillir et espérons vous voir nombreux lors de cet événement dédié aux distributeurs de produits d'assurance de la Région Rhône-Alpes Auvergne.



## Repères utiles sur les rendements de l'épargne

Du fait de la baisse des taux d'intérêt, la rémunération de certains produits d'épargne a nettement diminué ces dernières années. Cependant, l'idée qu'il est encore possible d'obtenir des rendements élevés à coup sûr reste répandue. Méfiance, car les escrocs ne sont pas loin ! Quelques repères pour une épargne garantie ou investie à long terme.

Le Baromètre de l'épargne de l'AMF montre une perte de repères des épargnants : en 2021, les Français estimaient que le taux de rendement satisfaisant de l'épargne sans risque devait être de 2,9% par an. Interrogés sur le taux de rémunération du Livret A, seuls 31% répondent correctement(1).

Qu'en est-il exactement aujourd'hui ? Que peut-on attendre pour une épargne de précaution, une épargne de projet à moyen ou pour le long terme, pour la retraite par exemple ?



1. Le rendement de l'épargne de précaution ?
2. Le rendement de l'épargne pour un projet à 3, 5 ou 10 ans ?
3. Le rendement de l'épargne de long terme (10 ans et plus) ?

La suite et les éléments en détails sur : <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/actualites/reperes-utiles-sur-les-rendements-de-lepargne>

## Déclaration de revenus

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le jeudi 7 avril 2022 et jusqu'aux dates limites établies par département et par zone.

Pour déclarer vos revenus, il vous suffit d'aller dans votre espace « particulier » sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) et de vous laisser guider.

Le service de déclaration en ligne sera ouvert jusqu'aux dates limites suivantes établies par département :

- Mardi 24 mai pour les départements n° **01 à 19** et les **non-résidents**
- Mardi 31 mai pour les départements n° **20 à 54**
- Mercredi 8 juin pour les départements n° **55 à 976D**



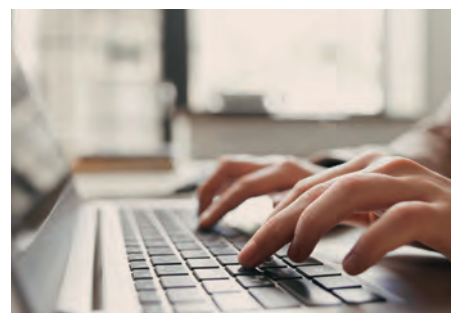
## Vous naviguez sur Internet avec Internet Explorer... le navigateur disparaîtra de Windows 10 le 15 juin 2022

Le navigateur historique de Microsoft, lancé en 1995, a marqué l'histoire des navigateurs de la fin des années 90 face à Netscape.

Devenu désormais lent, peu sécurisé et délaissé par de nombreux utilisateurs le navigateur est abandonné par Microsoft.

Internet explorer s'est vu détrôné depuis longtemps par Google Chrome qui détient aujourd'hui 65 % de parts de marché, suivi par Safari 19 % et Firefox 4 %.

Pensez à modifier vos habitudes avec un nouveau navigateur si vous utilisez encore Internet Explorer.



## Remboursement Sécu des soins effectués à l'étranger : un nouveau service en ligne via le compte Ameli facilite les démarches

(Source Prévisima.fr)

Les assurés ou leurs enfants en vacances, en déplacement ou en détachement professionnel à l'étranger, peuvent être amenés à y recevoir des soins médicaux. Afin de faciliter le **remboursement Sécu des soins réalisés à l'étranger**, un service dédié, disponible depuis le **compte Ameli**, a été lancé.

Dans le détail, l'assuré ayant bénéficié de soins à l'étranger doit se connecter à son compte Ameli, puis, dans l'onglet « Mes démarches », sélectionner « Remboursements de soins à l'étranger ».

Par la suite, il devra ajouter certaines informations telles que la nationalité et la situation professionnelle au moment des soins. Il est à noter qu'à cette étape, la page s'adresse au titulaire du compte Ameli, qu'il soit ou non bénéficiaire des soins.

Après cette étape, il est possible de sélectionner la personne, dans la famille, qui a bénéficié des soins à l'étranger.



Il faut également fournir une description des raisons à l'origine des soins en indiquant leur montant (en monnaie locale), leur nature, le pays où les soins ont été effectués, la période du séjour, ainsi que son motif (spécifier s'il s'agit d'une hospitalisation).

Afin de bénéficier d'une prise en charge optimale par la Sécurité sociale, l'assuré devra transmettre les pièces justificatives demandées (factures acquittées, prescriptions médicales, preuves de paiement, etc.).

### À NOTER

Les originaux doivent être conservés pendant 5 ans en cas de contrôle.

L'Assurance Maladie étudiera la demande et l'acceptera le cas échéant en quelques semaines. En cas de refus, un courrier sera envoyé dans l'espace d'échange du compte Ameli.

## L'AGIRC-ARRCO est revenu à l'équilibre technique en 2021 et investit dans le conseil de proximité

Dans un communiqué du 17 mars 2022, l'AGIRC-ARRCO a indiqué être revenu à l'équilibre technique en 2021.

### Des bons résultats qui confirment la robustesse du régime

Le résultat technique de l'AGIRC-ARRCO (la différence entre les ressources (cotisations) et les charges (pensions de retraite) du régime), s'élève à 2 milliards d'euros.

Le montant des réserves détenues par l'AGIRC-ARRCO s'élevait, à la clôture de l'exercice fin 2021, à 68 milliards d'euros, soit 6 milliards d'euros de plus que l'année précédente. Le régime est donc équilibré et sans aucune dette.

D'après l'organisme, ces bons résultats s'expliquent par :

- Le fort rebond de l'économie française, qui a généré notamment une progression de la masse salariale des entreprises du secteur privé de + 9,8 % ;
- Les fondamentaux solides du régime ;
- Le pilotage responsable des partenaires sociaux, représentants des salariés et des entreprises, qui en sont les gestionnaires.

### L'AGIRC-ARRCO investit désormais dans le conseil de proximité

Le régime précise qu'il s'engage depuis sa création à l'amélioration du service aux assurés : salariés, entreprises et retraités. En 2021, 86 millions d'euros ont été investis pour améliorer la performance du système d'information et contribuer à créer d'ici deux ans un modèle simplifié de relations avec l'assuré.

Parallèlement au développement des services en ligne mené en coopération avec les autres régimes de retraite, l'AGIRC-ARRCO a décidé de consolider sa politique de conseil de proximité, pour faciliter l'information et les démarches liées à la retraite. Il est ainsi prévu :

- De doubler les capacités d'entretiens proposés par ses conseillers retraite d'ici 2023 ;
- De moderniser ses 700 points d'accueil sur le territoire métropolitain et d'outre-mer.

Dès avril 2022, les centres d'information AGIRC-ARRCO en régions prendront le nom d'Agences Conseil Retraite, pour être plus visibles et accessibles.

## Retraite : vers une revalorisation exceptionnelle des pensions en juillet 2022 ? (Source Prévisima.fr)

En cas de réélection, le président-candidat Emmanuel Macron, a annoncé vouloir procéder à une **revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite en juillet 2022**.

« *Compte tenu des prix, la situation est en train de se confirmer, la guerre va durer, je pense qu'il faut indexer les pensions de nos aînés dès cet été parce qu'il y a déjà une inflation* », a-t-il en effet annoncé lors d'une interview donnée le 6 avril dernier. Selon une publication de l'INSEE, en mars et sur 12 mois glissants, l'inflation s'établissait à 4,5 %.

Le 7 avril, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a précisé que la revalorisation « *dépendrait des chiffres de l'inflation dans les semaines qui viennent* ». Il a ajouté qu'une revalorisation exceptionnelle des pensions retraite en juillet 2022 n'empêcherait pas la traditionnelle revalorisation automatique au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Toutefois, « *on ne pourra pas se contenter d'une indexation à l'été prochain* », explique Bruno Le Maire, estimant nécessaire « *une réflexion plus globale* » pour adapter le système de revalorisation automatique des retraites à « *une ère d'inflation plus élevée* ». Et pour cause, estime-t-il, même si en 2023, « *l'inflation devrait être plus modérée* », elle devrait demeurer « *plus élevée qu'avant la crise* » liée à la guerre en Ukraine.

Pour rappel, le système actuel prévoit une revalorisation des pensions de retraite de base au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Cette hausse est basée sur l'inflation constatée au cours des douze mois précédents de novembre à octobre. Quant aux pensions de retraite complémentaires AGIRC-ARRCO, elles sont revalorisées selon le même mécanisme, au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.



# Optimum Gestion Financière : Les marchés en recherche de direction

La guerre russo-ukrainienne continue de dominer l'actualité. Ses conséquences, tout d'abord difficiles à quantifier, sont de plus en plus palpables. D'un côté, l'inflation continue sa hausse inéluctable, toujours largement favorisée par les prix des matières premières très élevés auxquels s'ajoutent une hausse du prix des denrées alimentaires et des biens, dont la production est impactée par la hausse des coûts de l'énergie. Ainsi, après avoir culminé à 5,9 % au mois de février, l'inflation de la zone euro a atteint 7,5 % en mars, dépassant les attentes.

Dans le même temps, les sondages des consommateurs, des chefs d'entreprise et des investisseurs indiquent une forte dégradation de la confiance et des attentes. Cela laisse présager une baisse de la consommation et des investissements et par conséquent un ralentissement économique sur les prochains trimestres.

La Banque Centrale Européenne (« BCE ») lors de sa dernière conférence (14 avril), n'a pas modifié ses taux directeurs, toujours en territoires négatifs pour la plupart. Cependant, elle confirme sa volonté de combattre la hausse des prix en réduisant ses achats de dette. Ainsi, elle indique vouloir interrompre le programme historique d'achat d'actifs à fin juin. Cette éventualité laisse présager une première hausse des taux directeurs au dernier trimestre de l'année.

## Les stratégies d'Optimum Gestion Financière profitent des incertitudes

Les stratégies déployées dans les fonds d'Optimum Gestion Financière sont défensives. Elles ciblent une appréciation du capital sur le long terme tout en amortissant les baisses de marché.

Depuis le début d'année, les perspectives d'une reprise économique rapide ont permis un redressement rapide de la demande. Cette hausse de la demande, a favorisé une rapide hausse du prix des matières premières. À ce regain d'enthousiasme, s'est ajoutée une hausse de l'inflation qui s'est traduit pas une hausse des taux de rendement obligataires.

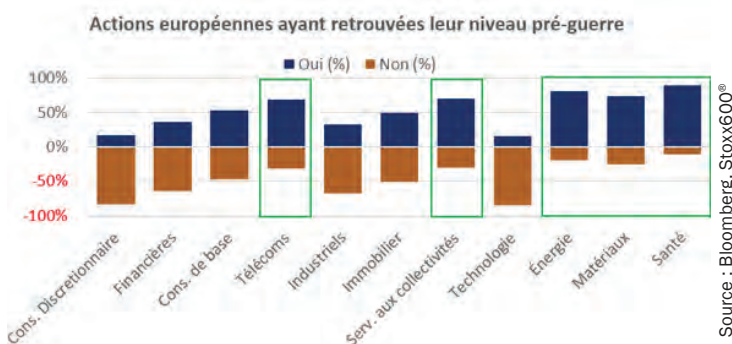
Comme illustré sur le tableau ci-dessous, en forte hausse depuis le début de l'année et avant l'éclatement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'énergie et les matériaux continuent de progresser. En revanche, le reste des secteurs cycliques (automobile, voyages, commerce de détail...) voient leur performance se dégrader après le début du conflit.

À l'inverse, les secteurs défensifs (santé, télécommunications, alimentaire...) ou profitant de taux de rendement obligataires élevés (assurances) voient leur performance sur l'année s'améliorer après le conflit. Le secteur des technologies, déjà bien valorisé, a souffert de la hausse des rendements obligataires depuis le début de l'année.

Performances (%)	Au 23 février 2022	Au 14 avril 2022
<b>Énergie</b>	<b>14,7</b>	<b>25,6</b>
<b>Télécoms</b>	<b>1,1</b>	<b>6,6</b>
Finance	0,8	-2,6
<b>Matériaux</b>	<b>-2,3</b>	<b>3,5</b>
Immobilier	-4,7	-6,7
Cons. de base	-4,8	-3,0
Serv. aux colle.	-5,6	-1,1
<b>Santé</b>	<b>-7,4</b>	<b>7,0</b>
Cons. disc.	-9,2	-17,3
Industrie	-12,6	-13,5
<b>Technologie</b>	<b>-19,1</b>	<b>-20,5</b>

Source : Bloomberg, Stoxx600®

Il est aussi intéressant de constater que la majorité des actions des secteurs défensifs (hors technologies) ont retrouvé leur niveau d'avant-guerre.



Source : Bloomberg, Stoxx600®

Notre stratégie d'actions européennes, fortement exposée aux secteurs défensifs (technologie et santé), a profité de cet environnement incertain pour réduire son retard de performance par rapport au reste du marché. Cette stratégie actions est prépondérante dans les fonds Optimum Patrimoine et Optimum Actions Internationales.

Performances nettes de frais de gestion (%)	Du 31/12 au 23/02*	Valeur ajoutée	Du 23/02 au 14/04**	Valeur ajoutée
Optimum Actions	-16,6	-9,8	+5,1	+3,1
Optimum Patrimoine	-9,9	-5,5	+2,2	+1,7
Optimum Actions Internationales	-14,8	-8,5	+4,4	+2,1

\* Du 31/12 au 18/02 pour Optimum Patrimoine et Optimum Actions Internationales valorisés à fréquence hebdomadaire le vendredi

\*\* Du 18/02 au 14/04 pour Optimum Patrimoine et Optimum Actions Internationales valorisés à fréquence hebdomadaire le vendredi

En conclusion, la guerre russo-ukrainienne semble s'orienter vers un conflit durable, dont l'impact économique devrait se faire ressentir sur les prochains trimestres. Cela devrait profiter aux stratégies défensives. Aussi, nous continuons à privilégier les actifs de qualité pour faire face à une économie mondiale qui ralentit et une inflation qui poursuit son accélération.

Performances (nettes de frais de gestion)	Au 14 avril 2022			Sur 3 ans	
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds	V.A.
Optimum Actions	-12,4	-5,0	<b>-7,4</b>	30,4	<b>3,1</b>
Optimum Actions Internationales	-11,1	-4,2	<b>-6,9</b>	27,0	<b>-10,0</b>
Optimum Patrimoine	-7,9	-4,0	<b>-3,9</b>	15,5	<b>-4,2</b>
Optimum Obligations	-4,0	-3,8	<b>-0,2</b>	-4,4	<b>-2,2</b>
Fonds Optimum Actions Canada (R)	-0,5	9,3	<b>-9,8</b>	35,8	<b>-21,1</b>

---

**OPTIMUM VIE S.A.**

📍 94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France  
☎ + 33 1 44 15 81 81

🌐 [optimumvie.fr](https://optimumvie.fr)  
🌐 [optimumvie.fr/linkedin](https://optimumvie.fr/linkedin)

